



ATTESTATION

N° 10204-14

ProCert AG atteste que l'entreprise

Groupe Minoteries SA, Moulins de Granges

Route des Moulins 31, 1523 Granges-Marnand

satisfait aux exigences de la norme suivante:

Bonnes Pratiques Centres Collecteurs

(Version 2010)

Rating A*

Validité de l'attestation: 31 décembre 2026*

Décision de l'attestation: Berne, le 30 mars 2023

ProCert AG - Organisme certificateur

Raphael Sermet
Directeur du programme

Richard Schnyder
Membre de la commission de certification

Selon le concept BPCC, des audits seront conduits dans l'intervalle par le détenteur du programme et éventuellement par ProCert (sur mandat du détenteur du programme). Ces audits n'ont d'influence ni sur cette attestation ni sur le rating.

ID-Attestation: 76137

* Sous réserve de suspension ou de retrait de l'attestation entre-temps. Seul le registre officiel de ProCert (accessible sous www.procert.ch) atteste de la validité du présent certificat.